

édito

Le bon air de Belleville

Après un hiver si froid mais joliment enneigé, le printemps va arriver et nous allons pouvoir profiter d'un Belleville ensoleillé où il fera bon se promener. Très bientôt nous aurons la possibilité de le faire dans le jardin Kemmler enfin réaménagé ; les enfants et les jeunes pourront en profiter sportivement sur le terrain d'éducation physique Olivier Métra. Les droits d'auteurs seront enfin respectés et Belleville verra son « patrimoine culturel immatériel » se constituer autour de ses métiers pour empêcher qu'ils ne disparaissent !

Quant aux habitants de la rue des Rigoles et alentours (les nouveaux « Bellevillois » de cette mandature), ils pourront s'orienter vers « la consommation responsable et solidaire » dans la nouvelle ressourcerie qui vient d'ouvrir ses portes et les activités sociales dès que le Relais Ménilmontant aura ré-ouvert les siennes au mois de septembre.

UTILE ET DURABLE

La Ressource de Belleville

La ville de Paris souhaite insuffler une dynamique pour que de nouveaux espaces de mise en œuvre de la politique « zéro déchet » et de l'économie circulaire se créent dans la capitale. Ces lieux ont pour objectif de réduire les déchets par la revalorisation des objets mais aussi de créer des emplois.

Les parisiens produisent 3000 tonnes de déchets par jour et, même si tout ne peut être recyclé, seulement 3000 tonnes de déchets par an le sont. D'après une enquête dans les capitales de l'union européenne, Paris serait en queue de peloton en matière de recyclage¹. La Ville de Paris a la volonté de créer des recycleries-ressourceries afin qu'en 2020 l'objectif fixé de 20 établissements à Paris soit réalisé. Le 20^e arrondissement aura sa part dans cette politique. Après la recyclerie de la porte de Montreuil gérée par Emmaüs Coup de Main depuis 2 ans, la Ressource de Belleville a ouvert ses portes au 50 rue des Rigoles et a été inaugurée le 25 novembre dernier. L'association « Du bleu dans les yeux », qui a créé cette ressourcerie, loue un espace de 300m² dans un vaste lotissement de Paris Habitat abritant 700 logements. L'association avait coordonné en début d'année 2017 la ressourcerie temporaire², avant les 6 mois de travaux nécessaires à ce démarrage.

Marie Jourdet, directrice et coordinatrice de la Ressource de Belleville, décrit les missions de sa structure : collecter trier, valoriser et vendre à des prix solidaires. Son premier objectif est environnemental. La ressourcerie va permettre aux objets qu'elle collecte d'éviter la poubelle verte, donc l'élimination (disparition définitive de la matière première)³. Ainsi, les objets pourront, après une petite toilette ou une remise en état, retrouver



un acquéreur lorsqu'ils seront présentés dans les rayons de la boutique. L'établissement a parmi ses objectifs, une mission de sensibilisation du public autour du « réemploi » en sortant de la logique du « jetable ». Il défend les valeurs de « l'économie circulaire », où toute matière est utile et durable. Le 2^e objectif est solidaire et social. Les objets à petits prix vont notamment bénéficier à des personnes qui ne pourraient accéder à des articles de première main mais doivent aussi

attirer un large public qui sera ainsi incité à modifier ses comportements quant aux habitudes de consommation. La structure doit également, par ses activités, générer de l'emploi.

Alors une ressourcerie, c'est une recyclerie ?

Même si les objectifs convergent, une ressourcerie est « généraliste » et réalise une collecte « non écrémante et non sélective » contrairement à une recyclerie qui peut se spécialiser dans une catégorie de produits (« sportive » dans le 14^e, « textile » dans le 10^e, ...).

La Ressource de Belleville c'est comme Emmaüs ?

Si les 2 structures remplissent des missions proches auprès du public, Emmaüs est avant tout une structure d'insertion qui, pour employer des personnes, crée des activités de récupération. La Ressource de Belleville priorise l'objet écologique, tout en créant des emplois. >>>

CINQ COMMISSIONS COMPOSENT LE CONSEIL DE QUARTIER DE BELLEVILLE, participez !

- COMMISSION COMMUNICATION 1^{er} lundi de chaque mois + contactez-nous à : communication.cqbelleville@gmail.com
- COMMISSION CADRE DE VIE dernier jeudi de chaque mois + contactez-nous à : cadrevie.belleville@gmail.com
- COMMISSION PROPRIÉTÉ 2^{ème} mardi de chaque mois + contactez-nous à : proprete.cdqbelleville@gmail.com
- COMMISSION CULTURE ET ANIMATION 2^{ème} jeudi de chaque mois + contactez-nous à : culture.belleville@gmail.com
- COMMISSION SOLIDARITÉ HANDICAP 2^{ème} mercredi de chaque mois + contactez-nous à : solidarites.cqbelleville@gmail.com
- JOURNÉES DE L'ARTISANAT : artisanat.belleville@gmail.com
- CONTACTEZ-NOUS À : conseil.belleville@gmail.com
- Pour recevoir toute l'actualité de votre quartier par la mairie : pd120@paris.fr





L'association « Du Bleu dans les yeux » a, enfin, pu recruter quatre personnes, en décembre et janvier, pour réaliser son activité, entièrement effectuée par des bénévoles jusqu'alors. Les quatre personnes sont en contrat aidé. Le gel par le gouvernement de ce type de contrat en août dernier, a retardé leur embauche, initialement prévue en septembre. Leur contrat ne sera pas d'une durée de 35h pendant un an, mais de 21h50 en moyenne pendant 6 mois, éventuellement renouvelables.

Comment se finance la Ressource de Belleville ?

La ville de Paris, dans le cadre de son plan de réduction des déchets, verse une aide à l'installation, ainsi qu'une rémunération pour chaque tonne collectée, qui va permettre d'éviter l'élimination, mais aussi le traitement de tri obligé, lorsque les déchets sont orientés vers les filières de recyclage. Le syndicat intercommunal de traitement des déchets contribue également dans le cadre de la prévention des déchets. La boutique et les ateliers viennent compléter les recettes de l'association.

La boutique

Convaincue de l'attractivité qui en résulte, l'équipe de la Ressource a vraiment à cœur de concevoir une belle boutique. Elle attache notamment beaucoup d'importance à la présentation recherchée et à l'agencement ingénieux de ses rayons. Les vêtements sont regroupés par couleur pour être présentés dans un ensemble clair et harmonieux. Les liens avec le voisinage en sont renforcés, par le plaisir qu'offre ce lieu accueillant, à la présentation agréable. Peu d'objets sont ici transformés ; la plupart sont mis en vente après un petit rafraîchissement, et à des prix abordables. Certains clients arrivent avec des sacs pleins d'objets à donner et repartent avec des sacs tout aussi pleins de leurs achats. La boutique est ouverte du mercredi au samedi de 13h à 19h.

Les ateliers et l'espace accueil

L'association attache beaucoup d'importance à la sensibilisation. Elle organise des ateliers de réparation et de création pour les enfants. Vous pourrez également discuter autour d'un café ou d'un verre dans l'espace de convivialité.

Quelles perspectives ?

Pour atteindre ses objectifs, la Ressource de Belleville va développer sa communication : une enseigne sera prochainement posée pour permettre de mieux identifier la boutique et un site internet va être créé. Même si certains voisins se sont déjà organisés pour apporter de gros objets, l'achat d'un camion, programmé prochainement, devrait permettre de répondre à la demande d'enlèvement d'objets, directement au domicile des personnes.

La directrice actuellement bénévole pourrait se salarier dans l'année. Beaucoup de ressourceries organisent également des chantiers d'insertion. Cette éventualité pourrait être étudiée lorsque les difficultés du démarrage seront résorbées. L'objectif de cette première année est de collecter 100 tonnes de déchets et d'apporter sa contribution à la réduction des déchets.

Souhaitons que la démarche de la Ressource éclaire Belleville sur cette forme de consommation plus responsable, plus solidaire et plus écologique. Parions que les bellevillois, plutôt que d'abandonner leurs objets et les destiner à l'élimination, préféreront prendre le chemin de la rue des Rigoles.

1. Une enquête publiée en novembre 2015 par la Commission européenne dans les 28 capitales de l'UE, Paris fait partie du dernier tiers en taux de recyclage. 84% des déchets y sont encore incinérés ou enfouis en décharge, et seulement 16% sont recyclés.
2. Cette ressourcerie était une initiative du réseau REFER (Réseau Francilien des acteurs du Réemploi) et de Paris-Habitat.
3. En Ile de France, en 2013, l'élimination (incinération et enfouissement) représentait pratiquement 70% des déchets collectés.

Ouverture du nouveau jardin public sur la parcelle dite « Kemmler »

Le jardin public sur la parcelle de l'ancienne usine Kemmler, entre les rues de l'Ermitage, Fernand Raynaud et des Cascades, est en plein travaux depuis début février 2018.

La réalisation de cet espace vert est l'aboutissement d'une longue histoire et de l'action tenace et coordonnée menée par les habitants de ce coin de Belleville avec l'association Les Coteaux de Belleville depuis 1992 le soutien des conseils de quartier Belleville successifs et de la municipalité !

Attentifs au développement urbain et à la qualité de vie du quartier, ils se sont mobilisés pour créer là un jardin public car ce quartier est dense, les rues sont étroites, de nombreux logements sociaux ont été construits. Un espace de respiration, de vie en commun, était nécessaire. Qui plus est, sous la dalle en béton de l'usine, se cachait un « Regard », classé monument historique. Après une inscription au Plan Local d'Urbanisme en 2006 et l'achat par la Ville de la parcelle en 2013, ils ont continué depuis, avec une forte volonté de concertation et une vigilance constante, à travailler auprès des élus et services de la Ville à l'aménagement de ce jardin (qui n'était pas c'est vrai, sans difficultés réelles) dont le soutènement nécessaire de ses murs.

Le Projet final décidé par la Ville a été présenté en réunion publique le 18 janvier (voir le document consultable en bonne partie sur le facebook *LesCoteauxDeBelleville* ou transmis à la demande).

L'association, avec les habitants, peuvent se réjouir de l'ouverture à tous du jardin avec des jeux pour les enfants et des places assises, le maintien de la partie boisée (même s'il n'y aura pas de cheminement dans cette partie qui ne sera pas « ouverte » au public et que les nouveaux arbres qui vont être plantés la rendront au début un peu moins haute et dense), la valorisation du Regard des « Petites Rigoles » (même si les panneaux prévus sur l'histoire de l'eau à Belleville et l'importance de l'eau dans le monde seront, espérons-le, pour plus tard), la préservation du caractère naturel du site (suppression de la dalle, jeux en bois, végétation spontanée à plusieurs endroits,...) ; le mur le long de l'escalier Fernand Raynaud sera démolit et refait avec au centre la grande grille d'entrée au jardin.

Mais l'heure est au plaisir de la victoire bien sûr mais surtout de la mise à disposition prochaine de ce coin de verdure partagé (en principe avant fin 2018).

Un nom doit être trouvé pour ce nouveau jardin : faites travailler votre imagination !



Association « Les Coteaux de Belleville » 36, rue de l'Ermitage
coteaux.belleville@gmail.com



Des droits d'auteur pour préserver le patrimoine des savoir-faire

« Le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie. » (UNESCO)

Métiers et savoir-faire, un patrimoine bellevillois à préserver

Si on demande à un bellevillois ce qui constitue le patrimoine de Belleville, il est fort probable qu'il réponde « l'histoire ouvrière », « l'histoire des luttes » ou « la diversité des origines », évoquant ainsi un patrimoine culturel immatériel, qui se réfère à l'histoire, aux événements, récits et savoir-faire, et non aux sites ou bâtiments, comme le patrimoine matériel. Le désir de mémoire est plus fort. Mais le patrimoine n'est pas pour autant un héritage figé du passé, c'est aussi l'expression de pratiques contemporaines, propres à chaque communauté.

A Belleville, le succès des Journées de l'Artisanat et la mobilisation pour la sauvegarde de la métallerie Grésillon ont révélé l'attachement des habitants et des amoureux du quartier pour les métiers d'artisanat et de petite industrie, mais ont également témoigné de l'inquiétude face à la certitude que ces savoir-faire sont en train de disparaître. Car chaque artisan sans successeur et chaque machine qui part au rebus, c'est un savoir-faire qui disparaît.

Archiver un fond des savoir-faire de Belleville sur une plateforme numérique

Pour contribuer à la préservation de l'histoire et des savoir-faire des métiers de Belleville, la commission culture du Conseil de quartier lance l'ambitieux projet de constituer un fond de « patrimoine culturel immatériel » autour de « l'esprit des lieux » spécifique à Belleville, avec l'objectif d'acquérir des films, reportages photos, entretiens et textes présentant des portraits et l'activité de ceux qui incarnent aujourd'hui ce patrimoine.

Le fond constitué sera en libre accès pour toutes et tous, mais dans le respect de la propriété intellectuelle des auteurs. Car si les outils numériques facilitent et accélèrent la transmission de ce patrimoine culturel immatériel, ils mettent aussi en danger le droit des auteurs. Les moteurs de recherche comme Google sont les premiers à ne pas reconnaître qu'ils sont soumis, comme tout éditeur, au droit de la propriété intellectuelle. Ils récoltent pour eux seuls le profil des images qu'ils diffusent. Pourtant, grâce à la détermination des sociétés d'auteur, relayée par des parlementaires, une avancée historique a été marquée en 2016 par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine adoptée par le sénat, qui permet désormais aux auteurs d'être associés à la valeur générée par l'exploitation de leurs œuvres sur internet. Cette reconnaissance est un premier pas.

Partager avec le plus grand nombre, en respectant la propriété intellectuelle

C'est au cœur de ces débats sur le droit d'auteur et le libre accès à la connaissance via les outils numériques, que la commission culture place son projet. La rétribution de droits d'auteur, couvrant la période où les œuvres ne sont pas encore dans le domaine public, permettrait de partager les documents de manière pérenne, condition fondamentale pour la réalisation du projet.

On peut imaginer un mode de gestion à mettre en place, avec une plateforme numérique reliée à une médiathèque et à l'espace collaboratif du Pôle d'activité artisanale de Belleville.

En tissant un lien entre passé, présent et avenir, c'est toute la mémoire d'une communauté que porte le patrimoine culturel immatériel, renforçant son identité et contribuant au rayonnement de sa culture. De nouvelles règles et de nouveaux codes sont à réinventer, pour le respect des droits de chacun et la liberté d'accès aux savoirs.

Comment concilier ces enjeux ? Comment le Conseil de quartier peut-il apporter son soutien aux auteurs ? Quels moyens mettre en œuvre pour impulser un tel projet ? Comment le faire partager par le plus grand nombre ? Une contribution financière du Conseil de quartier en achat sur du budget d'investissement est-elle envisageable ? Autant de questions à étudier.

La faisabilité de ce projet est actuellement à l'étude, par la Direction des Affaires Juridiques de la Ville de Paris.

2018 a été proclamée année européenne du patrimoine culturel, proclamons ensemble : « **2018, année du patrimoine culturel immatériel bellevillois, dans le respect des droits d'auteur** ».

DU NOUVEAU POUR LE TERRAIN D'ÉDUCATION PHYSIQUE OLIVIER MÉTRA

Une longue attente pour la rénovation du TEP Olivier Métra

Cet espace a une importance vitale pour le quartier, car c'est le seul endroit où les jeunes des très nombreuses familles peu favorisées habitant l'important groupe de HLM de Paris Habitat, trouvent un lieu de respiration, de rencontre, de convivialité et de pratiques sportives. Il y a 5 écoles à côté de ce terrain. Cet espace n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis plus de 10 ans et se trouve dans un état très délabré attirant d'autres pratiques (deal, dépôt d'ordures, squat). Une première demande très répétée et ancienne, d'envergure limitée a concerné la mise en place dans la partie surélevée de quelques agrès ainsi que d'un sol en matière synthétique. Ce projet porté par un collectif d'habitants de la rue Olivier Métra s'est transformé en un projet du budget participatif 2015 soutenu par le conseil de quartier Belleville. Recueillant 1132 voix, il a été recalé par rapport à la rénovation des toilettes de l'école Olivier Métra. Il a été redéposé en 2016 en partenariat avec l'OMS pour associer l'ensemble des 7 quartiers du XX^e et a été enfin retenu grâce aux 1367 soutiens obtenus. La cession du terrain par Paris Habitat à la mairie du XX^e ne s'est concrétisée qu'en fin d'année 2017. C'était un préalable à la rénovation du TEP. Il est levé, place aux travaux de rénovation maintenant.

La mairie est désormais propriétaire du TEP Olivier Métra

Une première réunion de concertation présidée par Mme Calandra, maire du XX^e et ancienne résidente du quartier, a eu lieu le 27 novembre 2017 à l'école du 22. L'orientation retenue est football et basket pour le terrain en contrebas, agrès pour street work out sur la plateforme. L'usage est ouvert aux écoles de la rue Olivier Métra, à l'handisport, aux associations comme jeunesse Feu vert, à toutes et à tous. Une partie de la rénovation est prise en charge par la direction jeunesse et sport et une autre partie est financée par le budget participatif (street work out de la plateforme cf. projet 26 de 2016 ayant obtenu 1300 voix). Le budget est de 300 K€.

Les travaux vont consister à l'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite sur la partie gauche à la place des gradins dont la surface va être fortement réduite, en l'installation d'un point d'eau, à la rénovation du terrain pour éviter les inondations régulières, à la remise à neuf du revêtement, à l'installation sur la droite d'une plateforme de fitness. Les peupliers seront abattus mais cela sera compensé par 3 nouvelles plantations dans le XX^e. L'espace restera ouvert, avec des grilles réduites, un portillon empêchant l'intrusion d'engins mécaniques.

Il restera en éclairage naturel.

Objectif septembre 2018

Pour de nouveaux émules de Lassana Diarra



Relais Ménilmontant : on déménage

Depuis sa création en 1975 le Centre Social Relais-Menilmontant est géré par une association composée d'usagers et d'habitants du quartier, dans un bâtiment propriété de l'Archevêché de Paris.

Quelques rappels

En 2011 le Diocèse de Paris désirant donner à sa paroisse des moyens supplémentaires annonce qu'il envisage de vendre ce patrimoine. Il ne souhaite pas l'interruption des activités du centre social mais propose que le bâtiment puisse être acheté soit par le Relais, soit par la Ville de Paris, soit par Emmaüs gestionnaire de l'immeuble mitoyen.

En octobre 2012, l'AIDP résilie le commodat entre l'archevêché et le Relais signifiant un départ de l'association des bâtiments occupés depuis 1975 pour octobre 2013 afin de finaliser son projet de vente. Une indemnité d'occupation d'un montant correspondant à 1000 francs par jour est réclamée à l'association.

Au terme des négociations entre le diocèse et la ville de Paris, un bail de 2 ans a été proposé à l'association par l'Archevêché dans le cadre duquel la pénalité d'occupation sera transformée en loyer mais pourrait être considérablement augmentée au terme du bail. Il est important de souligner que le Relais a obtenu des garanties de la ville de Paris quant au versement d'une subvention permettant de faire face à ce nouveau loyer. Ce bail a pris effet au 1^{er} janvier 2015 et s'est achevé fin 2016.

Considérant l'importance du coût de cette location, la ville de Paris a recherché un nouveau local susceptible d'accueillir le Relais Ménilmontant ; il est situé au 70 rue des rigoles et devrait, en 2018, intégrer des locaux de Paris Habitat ce qui lui permettra de toucher un nouveau public tout en conservant celui avec lequel il travaille actuellement.

Malheureusement entretemps la halte-garderie « les lutins verts » a dû fermer le 31 décembre 2015 générant le licenciement de salariés (pris en charge par la Direction de la Famille et de la Petite Enfance de la Ville de Paris) et un déplacement des enfants accueillis.

Le Relais Ménilmontant a fêté ses 40 ans en 2016.

Et maintenant

Les locaux prévus n'ont été libérés que début Novembre 2016. Ils sont en état correct ; ils ne sont malheureusement pas adaptés au fonctionnement d'un centre social. Les travaux faits par Paris Habitat ne porteront que sur l'intérieur. Réalisés à partir des besoins définis par l'équipe du centre et d'un projet mis en forme par les architectes les travaux viseront à restructurer un espace initialement prévu pour un petit centre commercial.

Afin de libérer les locaux actuels (ce que la CAF et la Mairie souhaitent au plus vite pour des raisons financières) les besoins/plans ont été communiqués. Mi-juin, de nouveaux plans accompagnés d'un chiffrage ont été présentés. Un dossier de demande de subvention d'investissement en matériel a été déposée.



Le coût des travaux devrait être de l'ordre de 1M€. Un certain nombre de ces travaux ont dû être optimisés afin de rentrer dans l'enveloppe budgétaire attribuée.

Le déménagement a finalement eu lieu fin octobre dans des conditions complexes, certains lieux d'accueil (64 rue des Rigoles) n'étant pas tout à fait prêts. Les lieux mis à disposition pour la continuité des activités primordiales du Relais Ménilmontant ont été précisés et les lieux d'intervention potentiels mis à disposition en fonction des activités ont été déterminés.

En ce qui concerne les travaux, suite à des difficultés d'obtention du permis de construire liés à la sécurité, ils ont commencé fin janvier 2018. Le délai annoncé (06 août 2018) est extrêmement tendu dans la perspective de redémarrer les activités du centre social à la rentrée de septembre.

Le Relais Ménilmontant, dans cette période intermédiaire, va pouvoir continuer toutes ses activités excepté le centre de loisirs et la PAAP. L'analyse du nouveau territoire a commencé avec des rencontres d'acteurs locaux et l'organisation d'animations en pieds d'immeuble en juillet 2017. Elle se poursuivra jusqu'à l'emménagement officiel dans les nouveaux locaux. Ces échanges et le démarrage des actions permettront de mieux connaître le nouveau public du Relais, ses attentes et ses problèmes. Ils auront pour résultat de définir le contenu du contrat de projet 2018-2020 que le centre social signera avec la CAF de Paris et la DASES. Il devrait reprendre certains axes de travail actuel du centre social : l'accompagnement à la scolarité, la réussite éducative, le travail en direction des adultes (groupes de femmes et d'hommes, parentalité), l'accès aux droits.

En fin de compte, ce déménagement permettra :

- De s'implanter au pied d'un grand ensemble de logements sociaux regroupant 850 logements
- De constituer sur ce site une ressource attendue par la population qui ne bénéficie d'aucune structure sociale menant une action transversale en direction des familles
- D'accompagner les dynamiques sociales liées à réhabilitation programmée de ce grand ensemble.
- De conserver une partie de son public actuel car situé à 900 mètres de l'équipement qu'il occupe actuellement.

Nous espérons que cette période difficile ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir, que le Relais Ménilmontant continuera à être le centre social sur lequel les habitants peuvent s'appuyer. Nous en reparlons au plus vite.